



Association pour le

Développement de l'éducation en Afrique

LETTRE D'INFORMATION DE L'ADEA

VOLUME 12, NUMERO 3

JUILLET-SEPTEMBRE 2000

Statistiques de l'éducation

Le réseau de gestionnaires de l'information et de statisticiens se développe en Afrique

Disposer d'informations pertinentes est une condition *sine qua non* à une prise de décision et à un discours public éclairés et la mise au point de systèmes d'information est un maillon essentiel dans le processus de transformation de bureaucraties rigides en organisations apprenantes, capables de réagir rapidement et de résoudre en Afrique subsaharienne les questions cruciales du développement. L'intégration de services statistiques dans les systèmes de gestion et la professionnalisation des statisticiens sont, de la même façon, des pré-requis à l'amélioration de la prise de décision.

La plupart des professionnels qui pourraient être utiles dans le domaine de la gestion de l'information en Afrique sont dispersés, méconnus, isolés et sous-employés par les agences, les ministères, les universités, les instituts techniques ou autres institutions. Les ministères de l'Education pourraient avoir à leur disposition l'ensemble le plus important d'informations dans leurs pays et dans la région ; malheureusement, ceux qui travaillent dans le domaine des statistiques de l'éducation ont longtemps été isolés et démoralisés par l'indifférence générale, leur statut médiocre et leur faible rémunération.

Afin de mieux exploiter cet ensemble de compétences, le groupe de travail de l'ADEA sur les statistiques de l'éducation (GTSE) est en train de structurer en un réseau de gestionnaires de

l'information éducative et de statisticiens dans toute l'Afrique subsaharienne. Mettant à profit « l'informalité structurée » de l'ADEA et les meilleures pratiques de gestion, le programme SISED (Systèmes nationaux d'information statistique sur l'éducation) du GTSE plaide pour la collaboration et le partage des connaissances entre ministères, agences de financement et agences techniques¹.

Développement professionnel et échange d'expériences

Le SISED a mis au point des modules techniques pour le renforcement des capacités. Cependant, la réalisation la plus notable du SISED n'est pas tant les modules eux-mêmes – qui doivent être en permanence mis à jour – que le fait de disposer de professionnels motivés, formés et expérimentés pour diriger le processus de développement de ces modules. Le diagnostic, la mise au point de prototypes, les tests pilotes, la mise en œuvre et l'application ne font pas seulement partie d'une série de tâches techniques ; ils constituent un processus d'enrichissement des savoirs, des compétences et de la compréhension des

systèmes chez les participants.

Le résultat le plus notable du programme SISED n'est pas tant d'avoir mis au point des modules techniques pour renforcer les capacités. Il est d'avoir réussi à développer un réseau de professionnels motivés et expérimentés qui dirigeront le processus de développement des modules.

Guidée en cela par un sens aigu de sa mission, la culture institutionnelle du SISED valorise à un haut degré chacun de ses membres qui aura à jouer un rôle de réformateur et de modernisateur ayant à répondre à une demande urgente d'information pour traiter les questions cruciales de développement auxquelles est confronté son pays.

Le SISED s'est d'abord intéressé à la gestion de la créativité,

de l'innovation et des connaissances « auto-régénérées », ainsi qu'au développement de meilleures pratiques dans l'organisation, les méthodes, les outils et les services. Ainsi que Quinn *et al.* le soulignent dans « La gestion de l'intellect dans les milieux professionnels : tirer le plus grand parti du meilleur »² (*Managing*

DANS CE NUMÉRO

Le groupe de travail sur les statistiques de l'ADEA

Bilan EPT 2000 en Afrique subsaharienne

Bénin : les députés se mobilisent pour l'éducation

Professional Intellect: Making the Most of the Best), et comme les équipes SISED l'ont prouvé, « les groupes très motivés et créatifs dépassent souvent les groupes qui ont davantage de ressources financières ou humaines... Les organisations qui cultivent le care-why – la créativité auto-motivée – dans leur personnel peuvent simultanément prospérer dans le contexte actuel d'évolutions rapides et renouveler leurs savoirs cognitifs, leurs compétences avancées et leur compréhension des systèmes afin d'être à la hauteur de la prochaine vague de progrès. »

Le cycle de développement du SISED

Les étapes de développement du SISED suivent le cycle suivant :

1. Une fois le diagnostic du système d'information statistique national effectué, les pays qui font preuve d'un engagement politique en instaurant un conseil consultatif de haut niveau et en désignant des experts pour la gestion de l'information sont retenus pour des projets pilotes³.
2. Dans le pays, l'équipe SISED aide les experts à s'organiser en équipes de résolution de problèmes. Ils travaillent sous contrat et ont un temps et un budget limités, ce qui exige un apprentissage rapide pour résoudre des problèmes réels. Les équipes sont confrontées à une culture qui encourage le parrainage, les normes professionnelles et une motivation affirmée pour comprendre, systématiser et favoriser les objectifs de développement.
3. Les équipes nationales sont régulièrement réunies pour un examen régional par les pairs, partageant ainsi leurs expériences et faisant part de leurs succès : si cela permet la diffusion de savoirs précieux, cela stimule également l'esprit de compétition, les éloges et les critiques objectives entretenant la méritocratie, l'objectivité et l'évaluation des résultats. A l'occasion de ces interactions soutenues entre confrères, les meilleurs individus gagnent une reconnaissance particulière parmi leurs pairs, doublée de leur respect, et finissent par occuper des positions de leadership lors des rassemblements régionaux.

4. Ces professionnels reconnus au niveau régional deviennent les porte-paroles, conseillers et leaders lors des examens par les pairs, les conférences et les ateliers de formation. On leur demande souvent d'aider les autres pays membres et ils sont invités à prendre part à des projets de collaboration et à des programmes d'assistance mutuelle.
5. Chaque équipe nationale traverse différentes phases d'adhésion au GTSE. Cela commence par le statut de membre associé (l'équipe prend part aux activités du GTSE), l'adhésion pleine et entière (elle héberge des projets pilotes ou tests), puis la « consécration » (elle a mis en œuvre avec succès un projet dans son intégralité). Les équipes qui réussissent ce parcours d'admission accèdent au comité directeur du GTSE et constituent le noyau professionnel qui guide, et participe à, l'assistance mutuelle et la fourniture de services éducatifs dans la région.

Ce cycle en est à sa troisième génération, le nombre de membres étant passé de 5 à 47 pays. Les cinq équipes nationales pilotes de la première génération ont aidé les dix équipes de la génération suivante. Les membres « consacrés » de la première génération sont devenus, pour certains, analystes de systèmes professionnels dans un département SIGE renouvelé ; d'autres sont conseillers politiques dans leurs ministères de tutelle ; l'un d'entre eux est devenu doyen de la faculté des sciences de l'information dans son université. D'autres encore ont été récupérés par les agences, mais le cycle de développement du SISED continue de produire de nouvelles générations.

Gérer le réseau professionnel

Une fois les équipes autogérées constituées dans les pays pilotes, le programme SISED a mis au point un réseau régional au sein duquel les groupes sous-régionaux peuvent fixer leurs propres priorités de développement et les équipes organisées par tâches peuvent travailler ensemble et se réorganiser à mesure que de nouveaux défis apparaissent. Les échanges fréquents d'informations et d'interactions de vive voix sont primordiaux pour maintenir un réseau durable de collaboration

entre experts, institutions et agences. Pour agrandir ce réseau et fournir des services de soutien adaptés, deux nœuds sous-régionaux ont été créés : l'unité régionale de l'Afrique de l'Est et australe, instaurée à Harare en 1998, et l'unité régionale de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique centrale, instaurée à Dakar en 1999.

Le réseau est organisé selon le mode de fonctionnement qui convient le mieux au travail en commun des spécialistes de l'information – il s'agit d'une structure non hiérarchisée, qui s'auto-organise. Le réseau s'appuie sur des spécialistes pour créer des équipes organisées pour des tâches qui dépasseraient les compétences d'un seul spécialiste. De même que la capacité d'auto-organisation est dévolue aux conseils consultatifs nationaux et aux équipes techniques, les groupements sous-régionaux sont dirigés par des groupes consultatifs et des membres consacrés du SISED qui ne sont pas seulement compétents techniquement, mais qui savent aussi organiser des groupes de travail par tâches.

Le programme SISED a de cette façon efficacement contribué au développement d'une communauté professionnelle de spécialistes de la gestion de l'information en Afrique. L'influence concrète de ces spécialistes est illustrée par la participation active de la quasi totalité des 47 pays d'Afrique subsaharienne au bilan 2000 de l'éducation pour tous [voir l'article en page 4] et par les systèmes d'information efficaces qui ont été mis au point dans certains pays [voir les articles sur le Burkina Faso, le Zimbabwe et la Zambie, pages 7, 11 et 13].

KO-CHIH TUNG

COORDONNATEUR

GRUPE DE TRAVAIL DE L'ADEA SUR LES
STATISTIQUES

1. Voir « Partenariats pour le renforcement des systèmes nationaux d'information statistique durables pour les politiques d'éducation » dans *Partenariats pour le renforcement des capacités et l'amélioration de la qualité de l'éducation*. Paris : ADEA, 1999, pp. 113-131.

2. J.B. Quinn, P. Anderson et S. Finkelstein, « Managing Professional Intellect : Making the Most of the Best », *Harvard Business Review*, Mars-avril 1996, p. 186.

3. Voir, par exemple, les articles sur les projets pilotes menés en Zambie (p. 13) et au Burkina Faso (p.7).

Bilan de l'éducation de base en Afrique subsaharienne, 1990-1999

En 1990, des délégués de 155 pays et des représentants de 150 organisations sont convenus, lors de la Conférence mondiale sur l'Education Pour Tous (EPT), d'universaliser l'enseignement primaire et de réduire considérablement l'analphabétisme avant la fin de la décennie. Dans quelle mesure ces pays ont-ils respecté leur engagement ? C'est pour répondre à cette question que le Forum EPT a entrepris de dresser un bilan des progrès réalisés dans les années 90. Cet exercice n'avait pas seulement pour objectif de mesurer les réussites et les échecs ; il visait également à renforcer le dialogue sur les besoins essentiels d'apprentissage afin de mettre au point des stratégies pour le vingt-et-unième siècle.

En décembre 1999, les délégués de 47 pays d'Afrique subsaharienne se sont réunis à Johannesburg afin d'évaluer les progrès enregistrés à la fin de la décennie, en ce qui concerne les buts fixés dans la Déclaration de Jomtien sur l'Education (EPT) pour tous et de définir un programme pour le vingt-et-unième siècle. Le bilan EPT 2000 avait pour but de faire le point sur ce qui a été réalisé et d'analyser ce qui a permis d'une part, et gêné d'autre part, les progrès vers les objectifs définis à Jomtien.

Presque tous les pays d'Afrique subsaharienne ont participé au bilan EPT 2000. Les données et informations présentées ci-dessous sont basées sur les rapports d'évaluation des pays participants. Ces rapports ont porté sur 18 indicateurs statistiques et examiné les politiques relatives aux besoins essentiels d'apprentis-

sage aux stades suivants : petite enfance, école primaire, jeunes et adultes.

Education de la petite enfance

Bien qu'il soit reconnu que l'éducation au niveau de la petite enfance joue un rôle important dans l'éducation, les gouvernements ne disposent pas des capacités financières et administratives pour s'engager dans ce type d'éducation à grande échelle. Dans de nombreux cas, les systèmes existants dans ce domaine sont privés et sont limités à ceux qui en ont les moyens. Les données relatives à l'éducation de la petite enfance sont très limitées et difficiles d'accès, ce qui rend l'analyse des tendances et des structures peu aisée.

A la fin de la décennie, le nombre d'enfants ayant accès à l'éducation de la pe-

tite enfance sous une forme institutionnalisée varie considérablement selon les pays d'Afrique subsaharienne, les effectifs bruts oscillant entre l'accès universel dans un très petit nombre de pays à moins de 10 % dans un très grand nombre d'entre eux. La qualité de l'enseignement préscolaire est également variable et explique les disparités importantes dans les bénéfices apportés par ces programmes. Le rapport régional fait état de démarches réussies, construites autour de communautés locales et de contextes traditionnels dans les pays suivants: Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Kenya, Ouganda, Sénégal et Zanzibar.

Enseignement primaire

L'accès à l'enseignement primaire est fréquemment mesuré par le taux net d'admis-

→ suite en page 4

S O M M A I R E

Dossier : Statistiques de l'éducation

Gestionnaires de l'information et statisticiens : Le réseau se développe en Afrique subsaharienne	1
Bilan EPT 2000 : Les progrès de l'éducation de base depuis 1990	3
Expériences pays	
Burkina Faso : Une meilleure collecte et gestion des données	7
Zimbabwe : Un système national d'information informatisé	11

Zambie : Un système pour suivre à la trace les livres scolaires	13
Le Groupe de travail de l'ADEA sur les statistiques de l'éducation (GTSE)	9

Autres programmes et activités

Au Bénin, les députés se mobilisent pour l'éducation	15
Echanges intra-africains : Voyages d'études en Guinée, en Namibie et au Zimbabwe	10
SIDA : Ce que font les Groupes de travail	16
Décennie de l'éducation de l'OUA : Priorités pour l'Afrique de l'Ouest	17
Calendrier	18

sion en première année qui indique combien d'enfants sont admis en première année d'étude à l'âge officiel d'entrée à l'école. Un nombre croissant de pays ayant adopté les objectifs EPT et respectant l'âge officiel d'admission, le taux net d'admis-

sion a augmenté d'environ 10 %. Ceci est remarquable si l'on considère la forte augmentation de la population pendant la même période. Néanmoins, vers la fin de la décennie, près de 60 % des enfants en âge d'aller à l'école n'entraient pas en pre-

mière année d'étude à l'âge officiel.

La scolarisation des enfants en âge d'aller à l'école primaire, mesurée sous forme d'effectifs nets, a également augmenté pendant la décennie, même si 40 % environ de la population en âge d'aller à l'école n'est toujours pas scolarisée. Les effectifs nets des garçons sont passés de 60 à 68 % et ceux des filles de 50 à 54 %. Par conséquent, l'accroissement a été plus rapide chez les garçons que chez les filles et, à la fin de la décennie, la différence entre les sexes représentait environ 13,5 %. Le fait que les différences entre les sexes se soient maintenues à un niveau élevé tout au long de la décennie montre que les politiques visant à promouvoir l'éducation des filles n'ont pas eu d'incidence sur les chiffres globaux.

Il existe bien sûr des différences considérables entre les pays de la région dont les effectifs nets oscillent entre 30 et 100 % (l'enseignement primaire universel). Parmi les pays qui ont atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés en matière de taux net de scolarisation au cours de la décennie passée, ou qui sont très près de les réaliser, on trouve le Botswana, le Mali, le Malawi, Maurice, l'Ouganda et les Seychelles. D'autres pays, qui sont loin d'avoir atteint leurs effectifs ciblés ont, dans la plupart des cas, connu des troubles graves dans les domaines économique et politique.

Les taux d'abandon scolaire parmi les élèves de l'enseignement primaire en Afrique subsaharienne varient considérablement. Nombreux sont ceux qui abandonnent l'école avant d'avoir terminé les quatre premières années de scolarité, que l'on considère comme le nombre d'années minimum nécessaires à l'acquisition de l'alphabetisation de base. Les enfants vivant dans des pays calmes et prospères font partie de ceux qui sont le plus susceptibles d'atteindre la cinquième année d'étude.

Trois questions à Denise Lievesley

Directeur de l'Institut des Statistiques de l'UNESCO (I SU)

Quels sont le rôle, la mission et les objectifs de l'I SU ?

L'ISU a été créé pour coordonner les activités statistiques de l'UNESCO et améliorer la qualité et les délais de production des données collectées par les gouvernements et se rapportant aux domaines d'intérêt de l'UNESCO : éducation, science, technologie, communication, arts, culture et patrimoine. Notre mission est d'aider l'UNESCO à recueillir des informations statistiques de qualité et de travailler avec les pays pour les aider à générer des statistiques adaptées à leurs besoins politiques. L'ISU a quatre activités principales. La première est la collecte de données internationales. La deuxième est le renforcement des capacités pour aider les pays à collecter les données dont ils ont besoin. La troisième activité relève du développement méthodologique et technique pour améliorer l'éventail et la qualité des données disponibles. La quatrième concerne l'utilisation des données. Nous travaillons avec les décideurs politiques afin de produire des informations statistiques ciblées sur des domaines particuliers ainsi que des rapports pertinents pour les politiques.

Quel sera le rôle de l'I SU dans le suivi des objectifs EPT ?

Notre rôle dans la préparation du Forum mondial de l'éducation a été important et nous continuerons à jouer un rôle majeur dans les activités de suivi post-Dakar. En considérant l'impact que nous avons eu au niveau de la production des données pour le Forum mondial de l'éducation, nous sommes assez satisfaits de ce que nous avons réalisé grâce aux réseaux régionaux que nous avons construits, dont l'Afrique est un excellent exemple. Nous serons « L'observatoire » du suivi EPT. Il nous faut mettre au point un système de contrôle régulier ; nous ne voulons pas attendre encore 10 à 15 ans avant de nous demander : « *Avons-nous atteint les buts fixés à Dakar ?* ». Nous avons comme responsabilité de nous assurer que les données nécessaires, au niveau international et dans les pays, pour atteindre les objectifs redéfinis à Dakar, sont disponibles. Notre rôle sera également de signaler les domaines où les objectifs ne sont pas en train d'être réalisés.

En ce qui concerne le renforcement des capacités, l'I SU a-t-elle l'intention de renforcer les efforts faits en Afrique ?

Le renforcement des capacités est une activité majeure de l'ISU, et nous continuerons à travailler avec les pays afin qu'ils puissent recueillir les données qui leur sont utiles, et produire des rapports statistiques nationaux et régionaux. Il faudra nous assurer que les efforts du Groupe de travail sur les statistiques de l'éducation sont poursuivis et que leurs réseaux sont utilisés. Là où un travail important a été fait pour élaborer un système de gestion de l'information, ou tout autre travail statistique dans le domaine de l'éducation, nous apporterons notre concours pour que des systèmes d'information durables soient mis en place.

Éducation et alphabétisation des adultes

Dix ans après Jomtien, les taux d'analphabétisme en Afrique subsaharienne sont, en général, demeurés très élevés par rapport à ceux des autres régions. Les femmes représentent la plus grande partie des analphabètes et l'on observe des taux atteignant même 80 à 90 % dans certains pays. Cependant, les estimations montrent une augmentation des taux d'alphabétisation dans tous les pays pour lesquels il existe des données. Dans la majorité des pays, l'augmentation des taux pour les femmes est supérieure à celle des hommes. Sur les 39 pays disposant de données, un tiers cite des taux supérieurs à 75 % ; un autre tiers déclare des taux d'analphabétisme inférieurs ou égaux à 46 %.

Avantages et contraintes

Plusieurs facteurs ont soit facilité soit gêné la réalisation des objectifs EPT. Les facteurs positifs sont fréquemment liés à la volonté politique, reflétée dans une planification à long terme, la décentralisation, l'intégration et le ciblage de groupes spécifiques tels que les femmes et les filles. Des innovations importantes telles que l'évaluation de l'éducation de base, l'intégration de différentes formes d'enseignement, l'utilisation de personnels non conventionnels, la création d'écoles communautaires et les démarches expérimentales appliquées au programme d'enseignement ont constitué le point de départ de développements importants en matière de gestion de l'éducation et de ses effets.

Cependant, plusieurs contraintes ont gêné les progrès. Il s'est révélé difficile de satisfaire la demande de scolarisation, avec les ressources d'éducation disponibles, en raison des taux élevés de croissance démographique. En 1999, on comptait 220 millions d'élèves dans les enseignements primaire et secondaire, ce qui représente 90 millions de plus qu'en 1984 et impose une pression plus forte sur les gouvernements et les budgets de l'éducation. Des questions connexes, tels l'utilisation inefficace des ressources allouées, les problèmes inhérents à la gestion, l'instabilité institutionnelle et les crises politiques pé-

sent tous d'un poids important par rapport à la capacité des systèmes éducatifs à obtenir des résultats positifs. Des ressources insuffisantes, une mauvaise intégration des secteurs formel et non formel et le fait que perdurent des préjugés contre l'éducation des filles et des femmes ont également exacerbé le problème. La pandémie du SIDA, qui n'avait pas été prévue en 1990, a également ralenti le rythme des progrès réalisés en matière d'offre d'éducation de base.

Les enseignements tirés de l'expérience

C'est en tirant les enseignements des erreurs et des réussites passées que l'on réalise des progrès. Le bilan EPT nous a fourni des indications utiles sur les dix dernières années. Elle a également mis en lumière les progrès réalisables et les progrès réalisés. Les enseignements tirés sont :

- **Améliorer la gestion de programmes complexes** : Les buts définis à Jomtien se sont avérés complexes à mettre en oeuvre, en particulier ceux qui visaient à améliorer la gestion institutionnelle, la qualité et l'efficacité des processus d'apprentissage et à favoriser le développement de partenariats entre les agences.
- **Mettre l'accent sur les activités qui ont une chance importante de réussir** : Il conviendrait de mettre l'accent sur les programmes réalistes qui s'inspirent des réussites et des échecs antérieurs, afin d'éviter les pertes de temps, d'énergie et de ressources.
- **Éviter la fragmentation des activités** : L'aspect holistique de l'éducation de base dans une perspective d'éducation tout au long de la vie doit être maintenu intact tout en définissant des éléments distinctifs.
- **Renforcer les partenariats** : La diversité des personnes chargées de l'amélioration de l'éducation de base constitue un atout sans précédent pour l'Afrique. Il est cependant essentiel que le soutien apporté à l'éducation de base soit consolidé et géré avec efficacité afin de garantir la participation de toutes les principales parties prenantes.

Contribution du GTSE au bilan EPT 2000

Le programme SISED du groupe de travail de l'ADEA sur les statistiques de l'éducation (GTSE) a joué un rôle fondamental dans le bilan EPT 2000 en Afrique. Il a organisé des réunions de formation pour la production d'indicateurs statistiques ; il a également coordonné le processus d'évaluation et de formulation des objectifs et des stratégies.

Dès 1996, au moment de l'évaluation EPT de milieu de décennie, le SISED a mis au point un module sur les indicateurs statistiques pour contrôler l'enseignement primaire. Ce module a été appliqué dans dix pays d'Afrique puis amélioré pour le bilan EPT 2000. Pour le bilan EPT 2000, le SISED a organisé des ateliers de formation en 1998. Cette initiative lancée très tôt a permis à la quasi totalité des 47 pays d'Afrique subsaharienne de participer au bilan.

L'organisation des Groupes consultatifs techniques régionaux

En décembre 1998, l'UNESCO a désigné deux groupes consultatifs techniques régionaux (GCTR), l'un à Harare et l'autre à Dakar, pour organiser des évaluations nationales et des conférences régionales. Le secrétariat régional a été établi à Harare. Le premier noyau des GCTR était constitué des conseillers régionaux d'éducation venus du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de France et de Suède, ainsi que de l'UNICEF, de l'UNESCO, du FNUAP, du PNUD et de la Banque mondiale. Les coordonnateurs EPT nationaux ont élu dix représentants sous-régionaux auprès des GCTR pour garantir l'appropriation africaine du processus.

→ Suite en page 6

Le renforcement des capacités des équipes nationales

Les évaluations nationales ont débuté juste après l'évaluation EPT du milieu de la décennie, en 1996, avec l'introduction des indicateurs SISED. En 1998, le GTSE a facilité la tenue d'ateliers de formation sous-régionaux pour former les participants à l'utilisation des modèles d'indicateurs et des recommandations techniques et leur donner des indications pour mettre en place des équipes dédiées à l'évaluation EPT.

Chaque pays de la région a conduit sa propre évaluation nationale. En septembre 1999, SISED a réuni à Harare presque tous les pays pour un examen par les pairs des résultats nationaux et des indicateurs et les a aidés à finaliser leurs rapports.

Documentation

À l'issue de la réunion de septembre, le secrétariat a rédigé un rapport régional synthétique à partir des évaluations nationales.

En décembre, l'équipe SISED-EPT d'Harare, en consultation avec le département de l'éducation d'Afrique du Sud, a organisé deux conférences à Johannesburg, réunissant tous les intervenants majeurs de l'éducation en Afrique : gouvernements, ONG, agences de développement locales et internationales. Ces conférences ont été l'occasion, pour les principaux intervenants non gouvernementaux – ils étaient plus de 600 – d'apporter leur aide à l'identification des problèmes et à la formulation des recommandations sur les objectifs et les stratégies du 21^e siècle. Les résultats de l'évaluation EPT 2000 ont été publiés dans plusieurs rapports. (Voir encadré ci-contre) ■

tes aux divers niveaux de la société.

➤ *Prendre en compte les capacités techniques, économiques et institutionnelles*

Les environnements sociaux, techniques, politiques et économiques ont eu une profonde influence sur les résultats obtenus dans l'éducation de base. Les systèmes éducatifs doivent s'adapter à des conditions qui se modifient afin de continuer à fonctionner de façon aussi satisfaisante que possible et à inculquer aux enfants les compétences et les savoirs directement adaptés aux développements observés dans ces domaines.

➤ *Mettre au point des politiques relatives à l'analphabétisme, la pauvreté et la population*

Les analyses de corrélation ont montré qu'il existe un rapport étroit entre analphabétisme, pauvreté, croissance de la population et résultats dans le domaine d'éducation.

➤ *Mettre au point des systèmes d'information pertinents pour les politiques*

Des systèmes d'information efficaces et pertinents, basés sur les statistiques, la recherche et l'analyse, sont essentiels pour l'élaboration de politiques pertinentes et une gestion efficace de l'ensemble du secteur de l'éducation.

Perspectives futures

Les pays d'Afrique subsaharienne ont réalisé d'importants progrès dans le do-

main de l'éducation de base. Certains ont déjà atteint le but de l'enseignement primaire universel. D'autres s'en approchent.

Mais de nombreux autres pays en sont loin. Tous doivent s'attaquer aux problèmes de qualité et de pertinence. Au-delà des progrès réalisés, les perspectives futures de l'éducation de base en Afrique subsaharienne dépendront de la capacité des systèmes éducatifs à remplir leurs fonctions de politique et de gestion. La demande et l'offre d'éducation varieront selon les pays en fonction des besoins de la région. Par conséquent, le contenu, les modalités d'enseignement, la qualité et la pertinence du programme édu-

Plusieurs contraintes ont gêné les progrès vers l'éducation pour tous : une forte croissance démographique, des ressources insuffisantes, une gestion inefficace des ressources, une mauvaise intégration des secteurs formel et non formel, la pandémie du SIDA, et les préjugés persistants contre l'éducation des filles et des femmes.

catif d'un pays doivent être adaptés aux divers besoins de sa population. Lorsque les programmes sont adaptés et appliqués, l'expérience montre qu'il faut avant tout prendre en compte les besoins des élèves, de leurs communautés et les objectifs de développement national.

Texte rédigé à partir du document « Un bilan de l'éducation en Afrique subsaharienne », Groupe consultatif régional EPT, UNESCO

1. Les différences existant entre ces données et celles présentées dans l'Annuaire de l'ISU ou dans le Rapport mondial sur l'éducation découlent principalement de sources de données démographiques différentes. Alors que l'Annuaire de l'ISU est fondé sur les estimations démographiques des Nations unies, les rapports EFA/EPT sont basés sur les estimations des pays eux-mêmes.

Bilan EPT 2000 – Documents publiés

- Rapport sur la conférence EPT de l'Afrique subsaharienne ;
- Cadre d'action EPT en Afrique subsaharienne ;
- Rapport régional de synthèse sur le bilan EPT 2000 en Afrique subsaharienne ;
- Indicateurs statistiques sur les progrès EPT en Afrique subsaharienne.

1. Ces rapports sont disponibles en ligne sur le site web : <http://www.unesco.org/efa>. Ils peuvent être commandés par courrier à **EFA RTAG Secrétariat, UNESCO, P.O. Box HG 435, Highlands, Harare, Zimbabwe** ou par mél à creed@unesco.co.zw.

Burkina Faso : Amélioration de la collecte et de la gestion des données

En 1997, le Burkina Faso a redéfini ses besoins statistiques et fait des efforts importants pour améliorer la collecte de données. De nouveaux questionnaires ont été mis au point et des réunions ont été organisées afin de familiariser les directeurs d'écoles aux nouvelles méthodes de collecte. En conséquence, un système de gestion des données efficace est en place. Adapté aux besoins de décentralisation du pays, il doit être testé dans trois régions.



En 1997, le Burkina Faso a procédé à un nouveau découpage administratif. Ceci a induit un changement des besoins statistiques et a contraint le pays à repenser l'ensemble de la chaîne de production des statistiques scolaires.

Cette entreprise a été conduite avec l'appui du Groupe de travail sur les statistiques de l'éducation de l'ADEA.

Une identification préalable des besoins

La première tâche a été d'inventorier de manière précise les besoins en information statistique des différents services du ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation (MEBA), ainsi que de ses différents partenaires (organismes internationaux, aides bilatérales et multilatérales, ONG). Les différents producteurs d'informations statistiques ont également été repérés, de manière à rationaliser la collecte des données et à éviter les doubles emplois.

De nouveaux instruments de collecte

Le résultat de ces investigations a été synthétisé dans une nouvelle fiche d'enquête exhaustive. Présentées de manière logique, les rubriques ont été agencées de manière à faciliter à la fois le remplissage, la saisie informatique et la consultation. Ainsi, de nombreuses réponses ont été proposées sous

forme de « cases à cocher ».

De nouvelles rubriques, sur l'environnement socio-économique de l'école, son aire de recrutement, l'origine socio-professionnelle des parents et les ressources financières de l'école, ont été introduites. Un effort particulier a été fait pour clarifier certains concepts, notamment les concepts relatifs au type de fonctionnement pédagogique (classes simples, multigrades et double flux), de manière à ce que l'information collectée puisse être traitée sans ambiguïté. Pour ce faire, un concept nouveau a été introduit, le « groupe pédagogique », c'est-à-dire un ensemble d'élèves d'une même année d'étude, suivant le même programme enseigné par le même maître dans un même lieu, au même moment. En ce qui concerne les infrastructures, l'information a été recueillie au niveau de chaque salle de classe, de manière à obtenir un état précis des conditions matérielles d'enseignement.

Une mobilisation nationale

La fiabilité des statistiques éducatives repose en premier lieu sur la qualité de l'information recueillie à la base. Aussi, un effort particulier a été fait pour sensibiliser et former tous les directeurs d'école aux nouveaux instruments de collecte.

Pour ce faire, les campagnes statistiques ont été organisées en trois phases :

- Une série de réunions des responsables de l'administration décentralisée, soit près de 350 personnes, pour les sensibiliser à l'enjeu de l'opération et leur présenter les questionnaires ;
- Une journée nationale des statistiques scolaires, organisée sur l'ensemble du territoire, où tous les directeurs d'écoles publiques et privées ont été conviés pour recevoir les instruments de collecte et les consignes nécessaires ;
- Une série d'ateliers régionaux, réunissant à nouveau les responsables de l'administration décentralisée pour contrôler et récupérer les questionnaires.

Cette opération connaît depuis trois ans un grand succès, grâce au sérieux et à la grande implication de l'ensemble des cadres de l'administration scolaire décentralisée. En effet, la quasi totalité des directeurs des écoles primaires publiques et privées, soit plus de 4.500 personnes cette année, ont participé à la Journée nationale des statistiques et trois semaines plus tard, la quasi totalité des fiches d'enquête était remontée au niveau central.

Un système construit dans une perspective sous-régionale

Le souci de mettre en place un système d'information performant et fiable est

partagé par la majorité des pays de la sous-région. Ainsi, deux ateliers sous-régionaux ont été organisés par le Groupe de travail sur les statistiques de l'ADEA à Lomé en juin 97, puis à Ouagadougou en novembre 97. Planificateurs, statisticiens et informaticiens en provenance du Bénin, du Burkina Faso, du Tchad et du Togo étaient présents, ainsi que des spécialistes en base de données de l'UNESCO et de la Coopération française. Ces rencontres ont permis de définir l'architecture générale d'un système de gestion de données informatisé ainsi que son champ d'application.

Souple et évolutif, le nouveau système pourra s'adapter aux inévitables changements des systèmes éducatifs et aux besoins des cadres nationaux.

Un système intégré et, à terme, largement décentralisé

Le dispositif final sera composé de trois sous-ensembles interdépendants [cf. graphique ci-dessous] :

- **Le système principal**, situé à la Direction des Etudes et de la Planification (DEP), est alimenté par l'enquête annuelle et modélisé autour de trois principales entités : l'établissement scolaire, la salle de classe et le groupe pédagogique. Il permet la saisie des données et la publication automatisée

de l'annuaire ;

- **Les données concernant les personnels**, qui constitueront les éléments de base du futur système de gestion des personnels, sont disponibles à la Direction des Ressources Humaines (DRH).

- A terme, **le fichier informatisé de la Direction des Examens et Concours** traitera les informations en provenance des centres d'examens.

Le système prévoit une large décentralisation. Déjà amorcée dans trois régions, elle devrait être totale en 2001/2002, tant pour la saisie que pour la production des annuaires régionaux.

Une sortie automatisée des rapports

Un module « traitement des données » permet la sortie automatisée d'une centaine de tableaux prédéfinis, comportant surtout des données brutes, mais aussi une série d'indicateurs.

Deux types de documents sont produits :

- l'annuaire statistique, qui comporte essentiellement des données agrégées par région et par province ;
- le tableau de bord, qui regroupe et synthétise les données les plus importantes ; une grande place est accordée à l'illustration graphique et à

l'analyse, de manière à en faire un outil de pilotage, facile et agréable à consulter, même pour des non spécialistes.

La production de ces documents n'est réalisée pour l'instant qu'au niveau national, mais il est prévu à terme de déconcentrer cette activité au niveau régional.

Un système qui doit assurer sa pérennité

Le ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation a donc à sa disposition un dispositif performant pour gérer ses statistiques.

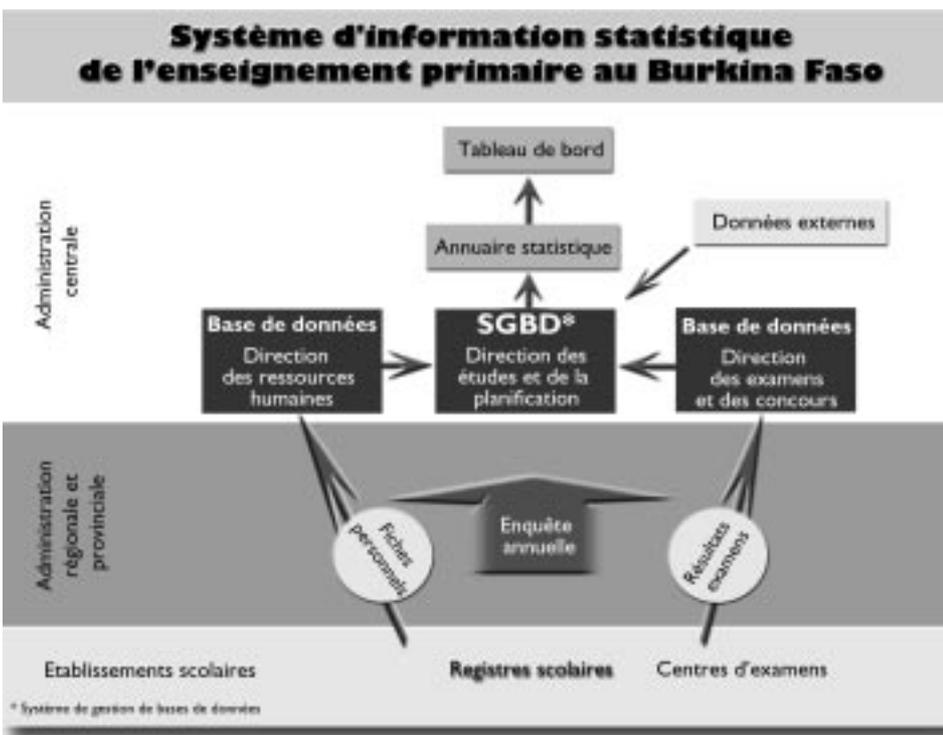
La mise en place de ce dispositif s'est faite de manière méthodique, sur la base de besoins clairement identifiés. L'appui de l'ADEA s'est opéré au sein d'une équipe nationale, composée de plusieurs planificateurs et d'un informaticien contractuel, permettant ainsi une réelle appropriation.

L'intégration de tous ces nouveaux outils dans le fonctionnement administratif quotidien ne sera complète que si la formation des cadres nationaux, déjà bien engagée, se poursuit. En effet depuis deux ans maintenant, un plan de formation est mis en œuvre en partenariat avec l'Ecole Supérieure d'Informatique (ESI) de Bobo Dioulasso.

Toutes les conditions seront alors remplies pour que ce dispositif devienne l'instrument privilégié d'une gestion plus efficace des ressources du département ainsi que du contrôle et de l'évaluation du processus qui conduira à l'éducation pour tous.

Un module technique SISED intitulé « Collecte et traitement des données statistiques » est en cours d'élaboration. Il devrait permettre aux pays de la sous-région de tirer profit de l'expérience du Burkina Faso.

SALIMATA SANOU,
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, BURKINA FASO,
THIERRY LAIREZ,
COOPÉRANT, FRANCE
BERNARD AUDINOS,
COORDONNATEUR SOUS-RÉGIONAL
POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST,
PROGRAMME SISED





Qu'est-ce que le Groupe de travail sur les statistiques de l'éducation ?

Le GTSE a été créé en 1989 à la suite d'une prise de conscience croissante que des services d'information statistique bien gérés et adaptés étaient essentiels pour la formulation des politiques et l'efficacité des investissements vers l'éducation. Le GTSE s'appuie sur la coopération aux niveaux international et national entre les pays africains, les agences techniques et les agences de financement. L'agence pilote est l'Agence suédoise pour le développement international (SIDA). D'autres partenaires financent ou travaillent en coopération avec le GTSE : DfID (R-U), le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas, le ministère français des affaires étrangères, NORAD (Norvège), la Fondation Rockefeller, l'UNESCO, l'UNICEF, USAID, la Banque mondiale et les pays africains accueillant les programmes pilotes.

Le Secrétariat du GTSE est basé au Bureau de l'UNESCO à Harare. Des équipes basées aux bureaux de l'UNESCO à Harare et Dakar gèrent toutes les activités de programme.

Que fait le groupe de travail ?

L'objectif principal du Groupe de travail est d'aider au développement de services d'informations statistiques efficaces et durables en Afrique subsaharienne. De

plus, le GTSE s'efforce de constituer des systèmes d'information statistique comprenant les indicateurs de base pour le suivi de l'éducation primaire.

La principale composante du GTSE est le programme SISED (Systèmes nationaux d'information statistique sur l'éducation). Le GTSE est également un forum qui favorise les contacts entre différentes initiatives s'intéressant aux statistiques de l'éducation et un service central d'information pour la coopération, la coordination et le réseautage entre les agences et autres partenaires.

Le programme SISED

Le programme SISED est un programme de renforcement des capacités. Il a pour but de mettre en place des méthodes et des outils qui permettront aux pays de générer des données et des chiffres fiables nécessaires à l'élaboration des politiques et la gestion de l'éducation

Le centre de coordination régional et le bureau sous-régional pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe ont été transférés de Paris à Harare en mai 1998. En octobre 1999, un bureau SISED sous-régional pour l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale s'est ouvert à Dakar. L'ouverture de ces bureaux en Afrique est une étape importante vers l'établissement d'un réseau SISED professionnel en Afrique et le renforcement de la coopération avec les pays de cette région.

Les principales activités du programme 2000-2001 comprennent :

- L'organisation d'un réseau d'institutions et de spécialistes africains ;
- La mise au point de modules techniques pour le développement des systèmes en collaboration avec des experts africains ;
- La mise au point de programmes de formation en partenariat avec des institutions africaines ;
- Une assistance technique pour la mise en oeuvre de systèmes nationaux en collaboration avec les agences de financement ;
- La promotion des indicateurs d'éducation pour le suivi des objectifs EPT ;
- L'assistance aux ministères de l'éducation pour la publication de statistiques et d'indicateurs sur Internet.

Le programme SISED est centré actuellement sur le développement de programmes régionaux de formation, en collaboration avec des institutions africaines et des experts NESIS de la région ; les matériels mis au point et testés dans des projets pilotes régionaux seront bientôt convertis et adaptés pour des programmes de formation.

Réalisations majeures

A travers ses principes d'implication africaine, d'appropriation et de coopération régionale, SISED a lancé un nouveau mode de coopération au développement.

Afin d'améliorer la collecte, le traitement et l'utilisation de l'information, SISED a publié six modules techniques sur les sujets suivants : diagnostic et plan d'ac-

Comment entrer en contact avec le GTSE

Coordonnateur du groupe de travail :

Ko-Chih Tung

Bureau de l'UNESCO Harare
P.O. Box HG.435 - Highlands - Harare,
Zimbabwe

Tél. : +263/(4) 776 114/332 222

Fax : +263/(4) 776 055

Mèl : nesis@unesco.org /

kc.tung@unesco.org



tion ; gestion des registres scolaires ; collecte des données ; développement de bases de données ; indicateurs de l'éducation ; financement de l'éducation. Ces modules ont été réalisés à partir d'expériences pilotes dans des pays africains.

Le réseau GTSE/SISED a joué un rôle déterminant dans le bilan EPT 2000. Il a aidé les gouvernements à collecter les informations statistiques, aidé à la rédaction du rapport de synthèse régional basé sur les évaluations nationales et contribué à l'organisation de la Conférence EPT pour l'Afrique subsaharienne en décembre 1999.

■ **Site Web :** www.unesco.org/nesis

Le site Web donne des informations actualisées sur les activités SISED et les matériels produits. Il est également un outil de travail permettant une collaboration plus étroite entre partenaires SISED dans le monde entier. ■

Livres
Livres
Livres

Rapport de la biennale de l'ADEA

Le Compte rendu des réunions de la biennale 1999 est publié. La biennale a eu lieu à Johannesburg, Afrique du Sud, du 5 au 9 décembre 1999. Thème : " Réussites et innovations en éducation : l'Afrique parle !"

Les exemplaires du rapport peuvent être commandés à :

Publications de l'ADEA

7-9 rue Eugène-Delacroix, 75116 Paris, France ;

Tél. : +33/(0) 145 03 37 96 Fax : +33/(0) 145 03 39 65

Mél : adea@iiep.unesco.org

Le texte intégral du rapport est également disponible sur le Site web de l'ADEA : <http://www.adeanet.org>



Programme d'échanges intra-africains de l'ADEA

Echanges entre • la Gambie et la Namibie • le Tchad et la Guinée • Le Zimbabwe et Zanzibar

À la suite de la biennale de l'ADEA de 1999,¹ les ministères africains souhaitant d'autres informations sur les expériences spécifiques² présentées à Johannesburg, se sont adressés au Secrétariat de l'ADEA. C'est dans le cadre du Programme d'échanges intra-africains de l'ADEA que celui-ci a appuyé l'organisation de visites dans plusieurs pays.

- En avril, une équipe de cinq représentants du ministère de l'Éducation de la Gambie se sont rendus à Windhoek afin de s'informer de l'expérience menée par la Namibie pour mettre au point un système d'information sur la gestion de l'éducation;
- En mai, quatre cadres du ministère de l'Éducation du Tchad se sont rendus en Guinée pour étudier dans le détail l'opération de redéploiement des enseignants que ce pays a menée à bien.

La gestion par le gouvernement de cette question sensible intéresse particulièrement le Tchad. A la suite de cette visite d'étude, un responsable guinéen se rendra au Tchad pour apporter une assistance technique dans ce domaine.

- En mai, une délégation composée de trois membres du ministère de l'Éducation de Zanzibar a entrepris une visite d'étude au Zimbabwe pour mieux s'informer sur un Projet concernant l'enseignement scientifique (ZimSci).

Le programme d'échanges intra-africains

Le Programme d'échanges intra-africains a été conçu pour encourager le partage des compétences africaines, développer les capacités régionales et mettre à profit

les expériences africaines réussies et potentiellement « exportables ».

Pour davantage d'informations sur le programme et comment y avoir accès, veuillez prendre contact avec le Secrétariat de l'ADEA. ■

1. La biennale s'est tenue à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 4 au 9 décembre 1999. Le thème était : « Réussites et innovations en éducation : l'Afrique parle ! ». La réunion a axé ses réflexions sur des expériences éducatives réussies et qui se sont attaquées aux problèmes de l'accès, du renforcement des capacités et de la qualité. Voir *La Lettre d'information de l'ADEA*, Vol. 12, Numéro 2 (avril-juin 2000).

2. Des documents concernant le Système de gestion d'information sur l'éducation en Namibie, le programme de redéploiement des enseignants en Guinée et le Projet sur l'enseignement des matières scientifiques au Zimbabwe peuvent être téléchargés à partir du site Web de l'ADEA.

Zimbabwe : Développement d'un système informatisé de gestion de l'information

Le Zimbabwe a réussi à développer, au sein du ministère de l'Éducation, un système d'information adapté aux politiques. Celui-ci a amélioré la collecte et le traitement des données, renforcé les compétences des différents personnels impliqués, instauré un système d'information de gestion de l'éducation (SIGE) et amélioré la communication dans un environnement décentralisé. Les fonctions de planification, de contrôle et de gestion à tous les niveaux du système éducatif sont les premières à avoir bénéficié de ces avancées.



Le point de départ

Le vaste développement du système éducatif qui a suivi l'indépendance s'est accompagné d'une demande accrue d'enseignants, de matériels éducatifs, d'infrastructures, d'aides financières et d'autres types de ressources. Il a également rendu indispensable l'existence d'un système capable de produire des informations précises et opportunes pour étayer les prises de décision. En 1985, le ministère de l'Éducation a développé et mis en œuvre un système informatisé d'information de gestion de l'éducation (SIGE).

Comme cela arrive souvent avec des projets menés de l'extérieur, le système a rencontré d'innombrables problèmes. Le ministère n'avait pas les capacités pour soutenir et entretenir le système, étant totalement dépendant du vendeur. Le matériel et les logiciels manquaient de souplesse et n'étaient pas compatibles avec les autres plateformes ou systèmes, ce qui empêchait le transfert de données. Comme

il s'agissait d'un système propriétaire, les employés du ministère ne pouvaient pas le modifier pour l'adapter à des changements organisationnels. De plus, le système fonctionnait à partir d'une base de données sur les écoles périmée qui ne permettait que la production de rapports abrégés et de tableaux fixes. L'enquête annuelle sur les écoles, utilisée pour gé-

nerer des données, ne permettait pas d'obtenir les informations nécessaires aux utilisateurs. Les données n'étaient pas reliées aux politiques, ou alors elles n'étaient pas pertinentes, ne présentant ainsi que peu d'intérêt pour les décideurs. Elles n'étaient pas ventilées par sexe, ville/campagne ou toute autre variable analytique.

Une approche participative

L'introduction du programme SISED au Zimbabwe a profondément bouleversé la gestion des statistiques de l'éducation. A l'issue de l'enquête diagnostic du SISED menée en 1993, le Zimbabwe a accepté de participer à un projet pilote sur les indicateurs de développement de l'éducation (IDE). Financé par l'UNICEF dans le cadre du programme SISED du groupe de travail de l'ADEA sur les statistiques de l'éducation, le module générique IDE a été conçu comme outil de production de statistiques sur l'éducation à partir d'un noyau d'indicateurs de développement.

Pour rendre ce module opérationnel

au Zimbabwe, le ministère a créé un certain nombre de comités. Au niveau des politiques et de la prise de décision, le Comité directeur national regroupait des membres du ministère de l'Éducation, des Sports et de la Culture, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Technologie, de l'université du Zimbabwe et du Bureau central des statistiques. L'équipe SISED était constituée de personnel venu des divisions opérationnelles du ministère de l'Éducation, des Sports et de la Culture. Un comité technique émanant de ce ministère a été utilisé pour les phases du module SISED : gestion des registres scolaires, enquête annuelle sur les écoles, et développement de la base de données IDE. Deux fonctionnaires du département de l'information du ministère ont été formés à l'utilisation du programme pour le développement de l'application. Ils ont participé à la mise au point de chacune des phases du module.

Le projet pilote IDE

Après l'élaboration en 1994 du module IDE, l'équipe SISED a testé un prototype dans la région des Midlands, retenue pour sa représentativité du système éducatif du pays. La région comprend huit districts, ruraux et urbains ; les zones rurales sont subdivisées en implantations communales, nouvelles implantations, zones d'agriculture commerciale et villages miniers.

Les données initiales ont porté sur cinq aspects du système éducatif :

- l'accès (taux bruts et nets d'admission en première année) ;
- la participation (taux bruts, nets et par tranches d'âge de scolarisation pour

- l'éducation primaire) ;
- l'efficacité interne (taux d'abandons et de redoublement) ;
- les ressources humaines (enseignants formés ou non et niveaux de qualification) ;
- la qualité (rapports enfants/salle de classe, enfants/enseignant, enfants/enseignant formé).

Le module a ensuite été étendu et les données ont été ventilées par lieu, sexe, districts et autres variables nécessaires aux utilisateurs. Le test pilote a été un succès, en termes de couverture, qualité et pertinence des données, et les résultats, publiés dans le « Rapport des Midlands », ont souligné les insuffisances du système d'information précédent.

Des résultats positifs

Le programme a été bénéfique à bien des égards.

- *Meilleure collecte des données* : le questionnaire de l'enquête annuelle des écoles couvre désormais tout le système éducatif et intègre les principaux indicateurs EPT. Les données et les informations recueillies sont fiables, complètes, ciblées sur les besoins de l'utilisateur et des politiques. Les directeurs d'écoles savent remplir le questionnaire, de sorte que la qualité des données s'est améliorée ;
- *Meilleure capacité de traitement* : le nouveau SIGE élargi en réseau est composé des réseaux locaux, au siège et dans les bureaux régionaux. Le système atteint les 59 districts du ministère. Le partage des données et la connectivité du réseau entre bureaux de district, bureaux régionaux et siège sont facilités par des services de connexion par voie téléphonique et des services d'accès à distance. Le ministère est en train de mettre au point des systèmes pour les bureaux de district de sorte que les données puissent être recueillies et analysées à ce niveau.
- *Renforcement des compétences et du corpus des connaissances* : la formation à travers le pays des personnels SIGE a introduit des compétences et

des savoirs dans les domaines suivants : support et administration du système ; gestion des bases de données ; traitement, interprétation et analyse des données. Les utilisateurs aux niveaux les plus bas de l'administration ont un accès direct à l'information, ce qui leur permet de localiser les ressources, planifier, contrôler et évaluer – en un mot, gérer – le système éducatif ;

- *Institutionnalisation du SIGE* : l'unité SIGE dépendait dans un premier temps du département de la planification des politiques ; elle est devenue depuis une unité à part entière. Les niveaux régionaux et provinciaux fonctionnent toujours dans la structure dont ils ont hérité, ce qui entrave le développement professionnel, l'initiative et la créativité du personnel dans ces centres ; cependant le ministère s'efforce de créer des unités SIGE à chaque niveau administratif ;
- *Module d'application générique IDE* : l'expérience du Zimbabwe a fait l'objet d'un module publié par le programme SISED. Le module contient des indications sur les bonnes pratiques, un manuel de formation pour la conception et la programmation de la base de données IDE et une étude de cas (celle des Midlands). Ce module a été utilisé dans tous les pays d'Afrique pour préparer les évaluations EPT de milieu et de fin de décennie. Il a servi de modèle pour la mise au point d'indicateurs pour le bilan EPT 2000. Il est disponible sur le site Internet du SISED (<http://www.unesco.org/nesis>).

Facteurs clés de succès

Deux raisons au moins expliquent que l'équipe SISED ait réussi à construire un SIGE utile et adapté aux besoins. Tout d'abord, le programme a adopté une approche participative et centrée sur l'utilisateur au moment de la construction du SIGE. Cela a garanti l'adhésion des utilisateurs au sein du ministère et leur appropriation du système. L'organisation d'un grand nombre de comités et de forums a permis aux participants de partager leur

engagement et de développer un mode de fonctionnement commun pour la construction des étapes futures. L'approche participative a permis d'introduire des changements culturels dans le ministère et des attitudes différentes face aux nouvelles technologies. Le programme a sollicité la créativité des hauts responsables, gagné leur enthousiasme et leur engagement et provoqué un sentiment d'appropriation. Cette implication des hauts responsables a également permis de garantir la mise à disposition des ressources et des infrastructures nécessaires.

Ensuite, d'après l'équipe SISED, la formation – formelle et informelle – a été cruciale pour la réussite du programme. Les savoirs et les connaissances apportés à l'équipe technique ont provoqué une volonté d'auto-suffisance au sein du ministère. L'unité des statistiques est devenue un département SIGE de soutien aux politiques, et son personnel est désormais composé de professionnels de développement de systèmes polyvalents.

Ce qu'il reste à faire

Il est urgent d'intégrer les statistiques de l'éducation dans le programme central et les activités fondamentales du ministère. Cela pourrait se faire par la production de matériaux d'enseignement adaptés et de programmes de formation. De plus, dans la mesure où les ressources humaines et financières (entre autres) sont rares en Afrique subsaharienne, il est impératif de créer des « centres d'excellence » portant sur les différents aspects des statistiques de l'éducation. Ces centres diffuseraient les savoirs et les compétences aux employés des ministères sur l'ensemble de la sous-région. Enfin, une meilleure coordination entre la sous-région et la communauté des bailleurs de fonds est indispensable pour la réussite et la mise en œuvre de programmes de ce type.

EVANS CHITANDO
DIRECTEUR DES STATISTIQUES
SIMPLISIO RWEZUVA
CONCEPTEUR DE SYSTÈMES
HONEST MUZUNGU
ANALYSTE DE SYSTÈMES
DIVISION DE L'INFORMATION ET DES
STATISTIQUES, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DES
SPORTS ET DE LA CULTURE, ZIMBABWE

Zambie : A la recherche des causes expliquant la pénurie des livres

« Information sur les livres et les matériels éducatifs » (ILME) est une initiative conjointe de deux groupes de travail de l'ADEA : livres et matériels éducatifs, et statistiques. Le projet a pour objectif de concevoir un système de contrôle permettant de suivre les livres de leur conception jusqu'à leur livraison dans les salles de classe. Il a révélé quelques-uns des problèmes à l'origine de la pénurie de livres dans les écoles Zambiennes, pénurie que l'on rencontre dans bien d'autres écoles en Afrique. L'ILM vise à améliorer la production et la distribution des livres. Cet article reprend les résultats préliminaires du projet et témoigne de l'utilisation d'informations statistiques pour étayer les politiques sur les livres.



L'un des phénomènes les plus frappants pour qui visite les écoles en Afrique, c'est la pénurie de livres. Pendant longtemps, l'aide à l'éducation en Afrique a tenté de résoudre ce problème en travaillant dans le sens d'une production améliorée et une augmentation des quantités offertes. Cependant, une étude récente a montré que le problème va au delà des questions de production et d'offre ; il est également lié à la coordination et à la distribution des manuels disponi-

bles. En disposant d'informations fiables sur l'offre et la demande et où elles se situent, les maigres ressources seraient mieux utilisées pour répondre aux sévères pénuries dans des zones prioritaires.

Pourquoi des statistiques sur les livres ?

L'absence de statistiques sur les livres est un obstacle de taille à

la prise de décision, à la gestion et à l'élaboration de politiques.

L'étude menée en Zambie dans le cadre de l'initiative ILME en est la preuve. Ce projet a été lancé par le ministère de l'Éducation, l'Association zambienne des éditeurs et des libraires et les groupes de travail de l'ADEA sur les statistiques de l'éducation (GTSE) et sur les livres et les matériels éducatifs (GTLME). Il a été conçu pour aider à mettre au point un meilleur système de suivi des livres, l'objectif final

d'augmenter la transparence et le rapport coût/efficacité du secteur du livre.

Le projet ILME a montré que des quantités importantes de livres achetés par le ministère zambien de l'Éducation n'atteignaient jamais les salles de classe. Dans de nombreux cas, les écoles ne reçoivent qu'une partie des livres achetés l'année précédente. Les résultats ont confirmé ces décalages dont l'amplitude a été mesurée pour la première fois par l'étude pilote.

Une comparaison entre les livres achetés et les livres parvenus aux écoles a été faite. Pour chaque titre, les informations suivantes ont été recueillies : matière ; classe et éditeur ; coûts de distribution.

Grâce à son enquête statistique annuelle, l'unité de la planification et des statistiques a recueilli les informations suivantes pour chaque matière et chaque niveau de classe : nombre total de livres nécessaires ; stock annuel de livres disponibles ; nombre de livres reçus l'année précédente.

Les quantités manquantes pour les livres réellement reçus ont été calculées à partir de ces données. La comparaison entre les informations sur l'origine et la

Le projet ILME a montré que des quantités importantes de livres achetés par le ministère zambien de l'Éducation n'atteignaient jamais les salles de classe. Dans de nombreux cas, les écoles ne reçoivent qu'une partie des livres achetés l'année précédente.

Les résultats ont confirmé ces décalages dont l'amplitude a été mesurée pour la première fois par l'étude pilote.

destination des livres a permis de découvrir les décalages. Le tableau en bas de la page montre les informations recueillies pour trois livres. Il illustre des cas, soit de sous-appvisionnement ou de sur-achat de livres.

- Pour les livres sur le SIDA, la demande était de 1,4 million de livres supplémentaires, mais seulement 120 000 étaient disponibles.
- Malgré les 900 000 livres de lecture achetés (soit 70,3 % des besoins), seule une infime partie (8,8 %) a été livrée, aboutissant à un manque de 1,28 million de livres.
- Dans le cas des manuels de mathématiques destinés aux classes de niveau 3, les écoles avaient demandé en 1998 un total de 170 634 livres, dont 35 206 étaient disponibles. Le service des achats du ministère de l'Éducation a obtenu en 1997 125 000 livres et les écoles en ont reçu 9 660. Cela ne représentait qu'un faible pourcentage (7,7 %) du total des livres achetés. Les écoles ont donc manqué de 135 426 livres.
- A l'opposé, un cas de sur-achat a été observé pour les livres sur les langues zambiennes pour les classes de niveau 8. Les écoles avaient besoin au total de 27 720 livres dont 15 136 étaient disponibles. Le ministère de l'Éducation a acheté 116 000 livres, ce qui pourvoyait largement au déficit.

Malgré cela, seuls 2,2 % de ces livres ont été livrés aux écoles.

Où sont passés les autres livres ? C'est ce que l'initiative ILME est en train d'analyser. Parmi les causes possibles, il peut y avoir un simple retard de livraison ; mais d'autres facteurs plus complexes peuvent également exister.

Néanmoins les résultats de l'enquête soulignent la nécessité d'un meilleur suivi dans la gestion et la distribution des livres. Les premières observations de l'étude sont les suivantes :

- Dès l'étape des achats, les quantités demandées ne correspondent pas aux quantités exigées par sujet et par niveau ;
- De grandes quantités de livres achetés n'arrivent pas dans les salles de classe du fait de retards ou d'erreurs de destination ;
- La quantité d'ouvrages livrés ne correspond pas aux besoins des écoles ;
- Au niveau de la livraison certaines écoles sont sur-livrées, d'autres sous-livrées ;
- Il n'y a en général que peu, voire pas du tout, de planification ou de gestion coordonnées des ressources.

Les prochaines étapes

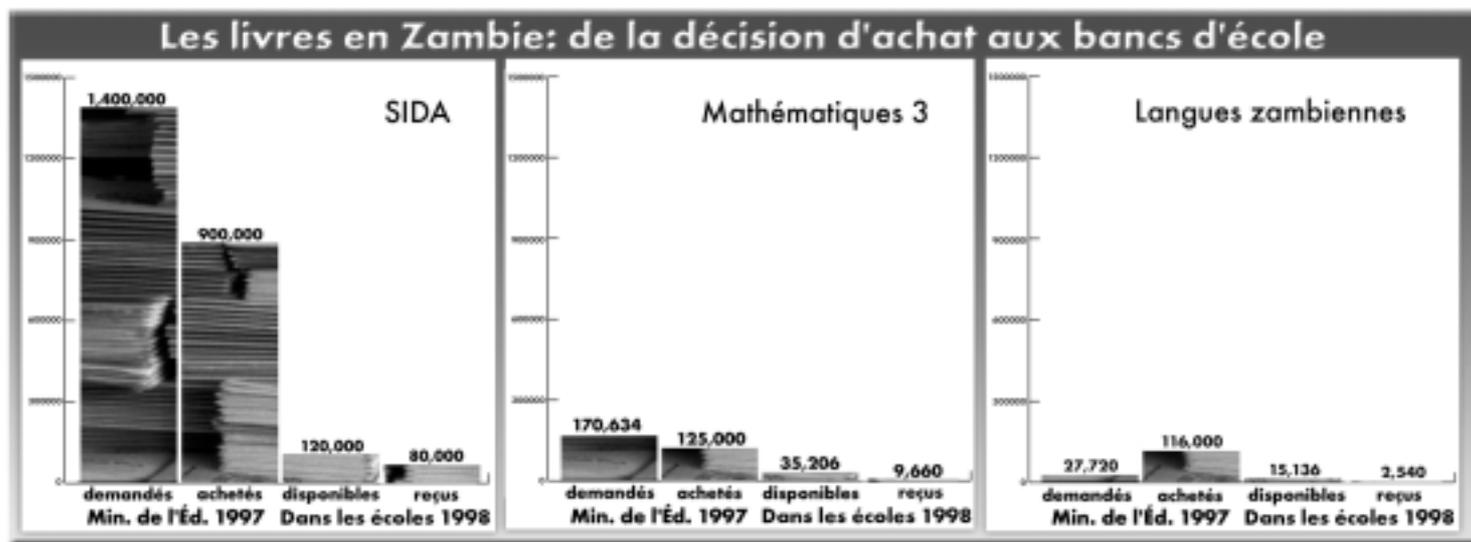
L'initiative ILME en Zambie va remonter toute la chaîne du livre, des décisions d'achat à l'utilisateur final. Le groupe d'ex-

perts nommé par le ministère de l'Éducation comprend une équipe technique constituée de 6 unités auxquelles incombent des tâches précises. Les questions et tâches relatives aux enquêtes annuelles sur les écoles reviendront au département de la planification et de l'information ; les achats de livres seront la responsabilité de l'unité des achats et des fournitures ; le contrôle de la livraison et de l'utilisation des livres sera fait par l'unité d'inspection ; les services de bibliothèque seront la responsabilité des services zambiens de bibliothèque (ZLS) ; les questions de programmes scolaires incomberont au Centre de développement des programmes (CDC) et celles relatives aux éditeurs et aux libraires, à l'association zambienne des éditeurs (BPAZ).

La mise en œuvre complète de ce système fera partie intégrante du programme zambien d'investissement sous-sectoriel pour l'éducation de base (BESSIP). D'autres articles seront publiés dans les prochains numéros de la *Lettre d'information de l'ADEA* pour informer les lecteurs des découvertes importantes du projet ILME.

EMANUEL SILANDA

DIRECTEUR DE LA PLANIFICATION ET DES STATISTIQUES, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, ZAMBIE



Source : Enquête statistique annuelle sur les écoles, 1998

Au Bénin, les députés se mobilisent pour l'éducation

En mai dernier, la Commission de l'éducation, de la culture, de l'emploi et des affaires sociales de l'Assemblée nationale a entamé une vaste tournée dans les douze départements du pays. Il s'agissait de recueillir les opinions et suggestions de la population concernant un projet de loi d'orientation de l'éducation nationale. Djibril Débourou, député à l'Assemblée nationale a participé à cette consultation, la première du genre au Bénin.

Après la Conférence nationale des forces vives de Février 1990¹, s'ouvrit une période de transition qui dura douze mois. La première législature de l'Assemblée nationale s'installa en Avril 1991, renforçant ainsi l'avènement du Renouveau Démocratique au Bénin. Au lendemain des Etats Généraux de l'Education tenus en octobre 1990, un projet de loi d'orientation du système éducatif fut envoyé à l'Assemblée nationale. Ce projet de loi, s'il était voté, remplacerait l'ordonnance de 1975 qui demeure, de jure, l'instrument juridique qui régit le système éducatif béninois, malgré les profonds changements politiques intervenus dans le pays. Il se trouve que, depuis 1990, ce projet de loi n'est toujours pas voté.

Renforcement de la démocratie

Plus que les instances dirigeantes, les parents d'élèves, le corps enseignant et certains bailleurs de fonds dénonçaient avec insistance ce vide juridique que la Commission de l'éducation, de la culture, de l'emploi et des affaires sociales de la troisième législature de l'Assemblée nationale se décida à combler. La sensibilité du dossier, l'importance des corps sociaux impliqués, le souci de transparence et la volonté de renforcement de la démocratie suscitèrent chez les députés, un sérieux débat. Ce débat apparut comme le prélude à un puissant mouvement d'intérêt en faveur de l'éducation, impulsé d'un commun accord par l'ensemble des députés qui décidèrent alors de sortir des quatre murs du Palais des gouverneurs – siège de l'Assemblée nationale – pour entreprendre une vaste consultation à travers les douze départements que compte le Bénin.

Organisée avec le soutien financier

de l'ADEA, la consultation avait pour objectifs :

- d'informer et de sensibiliser l'opinion publique sur le projet de loi d'orientation de l'éducation nationale ;
- de recueillir les suggestions et de recenser les sujets de préoccupations des partenaires du système éducatif ;
- de rencontrer les ONG nationales et internationales et de prêter une oreille attentive à l'ensemble des agences internationales partenaires du développement intervenant dans le secteur.
- d'informer le ministre de l'Education nationale et de la Recherche scientifique et son personnel sur les sentiments des Béninois qui résident loin des centres de décisions.

Les députés, membres de la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale, faisant momentanément table rase de leurs dissensions politiques habituelles, se mobilisent pour une cause commune : l'éducation.

Partenariat et co-responsabilité

Ce puissant mouvement d'intérêt porté à l'éducation (secteur qui implique le plus grand nombre de citoyens dans tous les pays du monde) et la démarche initiée par les parlementaires, nouvelle à plus d'un titre, sont porteurs d'un message fort qui mérite d'être décrypté :

- les députés (Assemblée) entretiennent généralement avec les ministres (gouvernement) des relations conflictuelles à forte connotation politique. Pour une fois, le législatif et l'exécutif se tendent la main pour bâtir, dans un concert harmonieux, l'Ecole béninoise ;
- les querelles politiques, expression des divergences au sein de l'Assem-

blée nationale s'éteignent, le temps d'une longue opération inédite (trois semaines de tournée), qui renforce la démocratie et instaure la transparence. En effet, les 83 députés élus à l'Assemblée nationale représentent 24 partis politiques et se répartissent dans six groupes parlementaires. La Commission de l'éducation, avec ses 13 membres, (parmi lesquels on compte cinq professeurs d'université, deux professeurs de l'enseignement secondaire, deux enseignants de l'enseignement primaire) reflète la configuration politique du parlement béninois. L'école a réussi la prouesse d'étouffer les dissensions et de faire travailler ensemble, des personnes que des intérêts politiques divisent sans cesse.

Ces conditions exceptionnelles, en impulsant une démocratie directe, favorisèrent les discussions susceptibles de susciter une large adhésion à la future loi d'orientation. Cette loi, définissant la vision de l'éducation du troisième millénaire, s'attachera à dégager des priorités et à intégrer le mouvement de décentralisation largement amorcé au Bénin.

Quelques écueils cependant

Les députés, en élargissant la concertation aux agences internationales de développement, ont souhaité promouvoir un esprit de co-responsabilité fondé sur la confiance des acteurs, quel que soit leur statut. Législateurs attentifs, ils veulent proposer des compromis salutaires. Mais divers écueils perturbèrent cet élan de foi et d'enthousiasme :

- une certaine suspicion s'est manifestée dans des cercles limités. On a pensé à tort que les députés commençaient leur campagne électorale, anti-

→ suite en page 17



Les enseignants et la lutte contre le SIDA

Le SIDA constitue à présent une priorité du programme d'activités de l'ADEA. Le groupe de travail sur la profession enseignante, section francophone (GTPE/sf) s'est réuni à Lomé pour amorcer des stratégies de lutte contre la pandémie. Au centre des actions proposées, les enseignants. Ils devraient être une cible privilégiée des services de santé scolaire et des informations diffusées sur le SIDA mais aussi des vecteurs efficaces dans l'exécution de programmes de prévention.

Le GTPE/sf a organisé du 29 au 31 mai dernier à Lomé (Togo), un séminaire sur le thème « Enseignement et SIDA dans les pays francophones d'Afrique subsaharienne ». Treize pays ont participé à ce regroupement : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, Madagascar, le Mali, le Niger, la République Centrafricaine, le Sénégal, le Tchad, le Togo. La réunion a été ouverte par le directeur de Cabinet du ministère de l'Éducation du Togo.

Les politiques actuelles de lutte contre le SIDA

Les participants ont présenté la situation de leurs pays face au SIDA ainsi que les efforts déployés sur les plans sanitaire et éducatif en matière de prévention et de prise en charge.

Au niveau de la genèse des politiques, trois phases ont été mises en évidence : Une première phase de reconnaissance pour dresser un bilan épidémiologique et mettre en place les instruments de suivi de la maladie et de son évolution. Cette première phase, à la fin des années quatre vingt et au début des années quatre vingt dix, s'est caractérisée d'une part par une attitude dynamique des experts, du corps médical et des associations, d'autre part par un relatif attentisme des autorités politiques qui n'avaient pas encore mesuré l'ampleur du problème.

Une seconde phase a consisté à mettre en œuvre des plans d'actions nationaux appuyés par les organismes internationaux. Ces plans d'actions, pour la plupart des initiatives d'information et d'éducation, avaient pour objectif de promouvoir dans l'ensemble de la population des attitudes et des comportements adap-

tés face aux risques de contamination.

Une troisième phase est actuellement en cours. Elle consiste à rechercher les moyens financiers nécessaires aux trithérapies. La plupart des pays ne disposent pas encore de fonds suffisants pour mettre en œuvre ce type d'action à grande échelle.

L'expérience des pays montre que deux facteurs sont déterminants pour la mise en œuvre efficace d'interventions contre le SIDA :

- L'engagement du gouvernement, capital pour développer une politique de lutte contre la maladie. L'engagement gouvernemental permet de définir les objectifs à atteindre et les moyens à mettre en œuvre et de coordonner l'action des ministères.
- La lutte contre la pandémie suppose également des moyens financiers importants¹.

D'autre part, l'expérience montre que les ministères de l'éducation et de la santé ont grand intérêt à collaborer. Les expériences nationales montrent en effet que l'éducation peut être le support privilégié d'actions sociales dans le domaine de la prévention (protection dans les relations sexuelles, sensibilisation aux problèmes liés à la toxicomanie). Ces actions ne se limitent pas aux jeunes à l'école. En effet, dans les villages et les communautés les plus reculées, l'instituteur est un médiateur efficace entre la population et les services de santé qui s'appuieront sur lui pour les actions de sensibilisation et de prévention.

Quel rôle pour le GTPE/fs ?

Les participants ont proposé des actions concrètes concernant les enseignants qui

pourraient être intégrés dans des plans nationaux de lutte contre le SIDA :

- **Renforcer les relations entre les secteurs de la santé et de l'éducation**, la santé apportant les compétences techniques et l'éducation pouvant intervenir pour des actions de proximité. Plus particulièrement, il est proposé de : 1) redynamiser les services de santé scolaire et de les ouvrir aux enseignants ; 2) créer des cellules d'information et de documentation sur le SIDA destinés aux enseignants ; 3) d'impliquer les enseignants dans l'exécution de programmes de santé tels que des programmes de prévention dirigés vers les jeunes et les communautés.
- **Entreprendre des actions au niveau de la gestion des personnels et du dépistage de la maladie**. Il est suggéré : 1) de se conformer à la réglementation internationale en matière de dépistage, de respecter la liberté individuelle et la confidentialité des résultats ; 2) de mettre en œuvre des stratégies afin d'avoir les moyens de prendre en charge ceux qui doivent être soignés.
- **Développer des actions de formation initiale et continue sur le VIH/SIDA destinés aux enseignants**.

Les équipes nationales du GTPE/sf ont été chargées d'élaborer des plans d'actions nationaux qui seront intégrés dans les plans multisectoriels. Ces plans seront présentés au Comité directeur de l'ADEA en octobre 2000. ■

1. Selon les pays, le traitement par tri-thérapie coûte actuellement entre 300 000 et 400 000 F CFA (environ 3 000 à 4 000 FF) par mois et par malade. Ce coût est largement supérieur au salaire mensuel moyen des fonctionnaires des pays présents à la réunion.



SIDA : ce que font les autres Groupes de travail

- **Le Groupe de travail sur l'enseignement supérieur** a prévu une étude pour évaluer l'impact du HIV/SIDA sur les universités et analyser les dispositions prises par les communautés universitaires face à cette menace. Cette étude couvrira les institutions dans les pays suivants : Afrique du Sud, Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Namibie, Nigéria et Zambie.
- **Le Groupe de travail sur les statistiques** prévoit de préparer un module d'« enquête rapide » qui aidera les pays à réunir les indicateurs relatifs au VIH/SIDA pendant les inspections scolaires annuelles.
- **Le Groupe de travail sur les livres et le matériel éducatif** prévoit de faire l'inventaire des matériels scolaires supplémentaires. L'inventaire comprendra les matériels de sensibilisation au problème du SIDA.
- **Le Groupe de travail sur la participation féminine** travaille en partenariat avec d'autres organisations pour offrir des services de protection maternelle et infantile.

→ *Bénin: les députés se mobilisent pour l'éducation (suite de la page 15)*

cipant ainsi d'une année des événements majeurs (élections présidentielles) ;

- Les syndicalistes et même certains députés membres de la Commission se trompaient souvent de tribune pour s'épancher sur des questions plus ou moins éloignées de l'objet précis de la concertation.
- Plus grave que ces dérapages, vite minimisés par la qualité des débats d'ensemble, était l'attitude des agences et partenaires du développement. Au nom de la « bonne gouvernance », l'Assemblée nationale voulait s'ouvrir à tous. Mais en réponse aux huit invitations envoyées, seules trois agences ont daigné se présenter, tandis que cinq autres ont brillé par leur absence. La représentation nationale du Bénin en est frustrée, et les députés pensent que les agences participant au développement nourrissent peut-être des doutes sur notre exercice de la démocratie qui s'est manifesté dans un esprit de collégialité désireux d'impliquer nos partenaires extérieurs.

Quoi qu'il en soit, ces fâcheux contretemps n'édulcorèrent nullement l'intérêt national de cette opération qui souleva un enthousiasme débordant, même au sein des autres commissions permanentes de l'Assemblée nationale.

En effet, le président de la Commission des finances et de l'économie souhaite mener un exercice similaire, sous la même forme. En travaillant ensemble, toutes tendances confondues, les députés ont impressionné les populations et inspiré un plus grand respect de la loi.

Les échanges avec un large éventail de parties prenantes ont permis aux députés d'avoir une réelle compréhension des problèmes de l'éducation, qu'ils ne percevaient que confusément avant la concertation nationale.

Pour une fois, une loi sera le résultat d'un long processus de concertation au lieu de naître d'une empoignade entre le gouvernement et l'Assemblée nationale.

DJIBRIL M. DEBOUROU

DÉPUTÉ À L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU BÉNIN
MEMBRE DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION,
DE LA CULTURE, DE L'EMPLOI ET DES AFFAIRES
SOCIALES

1. La Conférence nationale des forces vives a eu lieu le 19 février 1990. Toutes les corporations, congrégations religieuses, partis politiques, organisations créées par les communautés pour trouver des solutions aux problèmes de développement locaux furent représentés. La conférence préconisa des changements dans le système éducatif béninois, au niveau de la structure et des programmes. Elle fut organisée dans le cadre d'un vaste mouvement de réforme de l'éducation entrepris entre 1988 et 1991 et précéda les Etats généraux de l'éducation en octobre 1990.

Décennie de l'éducation de l'OUA

Les priorités pour les pays d'Afrique de l'Ouest

Du 24 au 28 janvier, les pays de la CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest) se sont réunis à Banjul, en Gambie, pour discuter du Programme d'action de la Décennie de l'éducation de l'OAU. Les objectifs principaux de cette réunion étaient : a) définir les priorités pour la sous-région et proposer des moyens de mise en oeuvre ; b) renforcer les mécanismes de coopération dans les pays africains et les organisations régionales.

Dix domaines prioritaires ont été identifiés et plusieurs pays se sont proposés pour développer et mettre en oeuvre des programmes. Les domaines prioritaires sont les suivants (pays leaders entre parenthèses) :

- Développement des sciences, de la technologie et de la formation professionnelle (Nigéria).
- Développement de la production et de la diffusion des livres scolaires et des matériels éducatifs pédagogiques (Sénégal).
- Recherche en éducation, évaluation et renforcement de la documentation (Ghana).
- Communication en faveur de l'éducation (Bénin).
- Education de la femme et de la jeune fille (FAWE).
- Alphabétisation et enseignement en langues nationales (Mali).
- Education pour une culture de la paix (Sierra Leone et Libéria assistés de l'UNESCO).
- Programmes pour la petite enfance (Sénégal et Libéria).
- Education pour promouvoir l'intégration régionale (Guinée et Niger en coopération avec la CEDEAO et l'OUA).
- Programmes d'éducation à la vie (Sénégal et Ghana assistés par l'UNESCO).

La Gambie est chargée de la coordination des activités de la Décennie de l'éducation en Afrique de l'Ouest. ■

S E P T E M B R E	
1	Ven
2	Sam
3	Dim
4	Lun
5	Mar
6	Mer
7	Jeu
8	Ven
9	Sam
10	Dim
11	Lun
12	Mar
13	Mer
14	Jeu
15	Ven
16	Sam
17	Dim
18	Lun
19	Mar
20	Mer
21	Jeu
22	Ven
23	Sam
24	Dim
25	Lun
26	Mar
27	Mer
28	Jeu
29	Ven
30	Sam

IIPE : Atelier sur l'impact du SIDA sur l'éducation
27-29 septembre

O C T O B R E	
1	Dim
2	Lun
3	Mar
4	Mer
5	Jeu
6	Ven
7	Sam
8	Dim
9	Lun
10	Mar
11	Mer
12	Jeu
13	Ven
14	Sam
15	Dim
16	Lun
17	Mar
18	Mer
19	Jeu
20	Ven
21	Sam
22	Dim
23	Lun
24	Mar
25	Mer
26	Jeu
27	Ven
28	Sam
29	Dim
30	Lun
31	Mar

Réunion du Bureau des ministres
18 octobre

Comité directeur de l'ADEA
19-20 octobre

Réunion de coordination des GT de l'ADEA
23 octobre

Réunion CONFEMEN
26-27 octobre

N O V E M B R E	
1	Mer
2	Jeu
3	Ven
4	Sam
5	Dim
6	Lun
7	Mar
8	Mer
9	Jeu
10	Ven
11	Sam
12	Dim
13	Lun
14	Mar
15	Mer
16	Jeu
17	Ven
18	Sam
19	Dim
20	Lun
21	Mar
22	Mer
23	Jeu
24	Ven
25	Sam
26	Dim
27	Lun
28	Mar
29	Mer
30	Jeu

GTESA Comité directeur
Paris France

GTLME Forum
Accra, Ghana

Foire du livre du Ghana
11-17 novembre

Réunion des ministres de l'Éducation du Commonwealth
26-29 novembre

Activités de l'ADEA

Comité directeur de l'ADEA

- Réunion du Bureau des ministres de l'ADEA. Paris, France. 18 octobre.

Comité directeur de l'ADEA

- Réunion du Comité directeur de l'ADEA. IIPE, Paris, France. 19-20 octobre.

Réunion de coordination des GT

- Réunion des Leaders et Coordonnateurs des GT de l'ADEA. IIPE, Paris, France. 23 octobre.

Groupe de travail sur la Profession enseignante, section francophone (GTPE/sf)

- Réunion du comité directeur. Paris, France, 20-22 septembre.

Groupe de travail sur les livres et le matériel éducatif (GTLME)

- Réunion technique. Harare, Zimbabwe, 1^{er} août.
- Lancement de livres. African Books Collective. Harare Zimbabwe, 1^{er} août.
- Atelier GTLME/Ministère de l'éducation/Coopération irlandaise sur le thème « Location de livres de classe au Lesotho », Maseru, Lesotho, 20-21 septembre.
- Atelier conjoint Groupe de travail/Ministère de l'éducation nationale/Banque mondiale sur la planification stratégique dans les programmes du secteur du livre. Dakar, Sénégal, 26-29 septembre.
- Atelier NABOTU sur les questions relatives au secteur du livre. Kampala, Ouganda, 25-30 septembre.

- Forum APNET (Réseau des Editeurs africains)/PABA (Libraires pan-Africains) sur les relations éditeurs/libraires. Foire du livre du Ghana, Accra, Ghana. 11-17 novembre.

Groupe de travail sur le développement de la petite enfance (GTDPE)

- Atelier. Projet d'étude sur les politiques. Johannesburg, Afrique du sud, 22-24 août.

Groupe de travail sur l'analyse sectorielle en éducation (GTASE)

- Comité directeur. Paris, France. 6-8 novembre.

Groupe de travail sur la Profession enseignante, section anglophone (GTPE/sa)

- Atelier sur les Centres de ressources pour enseignants, Tanzanie. Dates à déterminer.

Autres Réunions

Foire internationale du livre du Zimbabwe (ZIBF),

Harare, Zimbabwe. 28 juillet-5 août.

Atelier IIPE sur l'impact du SIDA sur l'éducation. IIPE, Paris, France. 27-29 septembre.

Réunion de la CONFEMEN. Bamako, Mali. 26-27 octobre.

Foire du livre du Ghana

Accra, Ghana. 11-17 novembre.

Réunion des ministres de l'Éducation du Commonwealth. Halifax, Nova Scotia, Canada. 26-29 novembre.

Les points de vue et opinions exprimés dans les articles signés de la lettre d'information de l'ADEA sont ceux des auteurs et ne doivent pas être attribués à l'ADEA, à toute autre organisation, ou à tout autre individu.



Association pour le Développement de l'éducation en Afrique

Lettre d'information trimestrielle publiée par l'ADEA

Prière d'adresser toute correspondance à :
Association pour le développement de l'éducation en Afrique
7-9 rue Eugène-Delacroix,
75116 Paris, France

Tél : +33/(0) 145.03.37.96
Fax : +33/(0) 145.03.39.65

Courrier électronique : adea@iiep.unesco.org

Site Web : <http://www.adeanet.org>